REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de VICQ SUR GARTEMPE : Mairie de VICQ SUR GARTEMPE (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET: 21860288600077

POSTE COMPTABLE: CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

M. 57

Compte administratif Voté par nature

BUDGET: Principal (3)

ANNEE 2024

⁽¹⁾ Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

⁽²⁾ A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9
II - Présentation générale	
A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	15
III - Adoption du CA	
A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	23
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	24
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	25
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	26
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	28
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	32
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	35
IV - Annexes	
A - Présentation croisée	
A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs A2.934 - Fonction 4 - Septé et action sociale (hors APA et PSA/Pégularisation de PMI)	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
B - Annexes patrimoniales	
B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	38
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	39
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	44
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	46
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	47
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	49
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	50

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	51
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	52
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	53
B3.1 - Etat des provisions constituées	54
B3.2 - Etalement des provisions	56
B4 - Etat des charges transférées	57
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	58
B6 - Prêts	59
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés	60
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus	61
B7.3 - Etat des emprunts garantis	62
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	63
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	64
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	65
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	66
B7.8 - Autres engagements donnés	67
B7.9 - Autres engagements reçus	68
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	69
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	71
B9 - Etat du personnel	72
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	75
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	76
B11.2 - Liste des établissements publics créés	77
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	78
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	79
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	81
B13 - Opérations liées aux cessions	82
B14 - Etat des travaux en régie	83
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	85
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	86
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	87
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	89
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	90
C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	92
C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	93
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	94
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	95
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	96
•	96
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	98
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	99
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	101
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	102
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	103
D4 - Gestion des fonds européens	104
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	105
D6 - Actions de formation des élus	106
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	107
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement D9 - Identification des flux croisés	108
	109
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	110
D11 - Décisions en matière de taux D13 1 - Etats de la réportition de la TEOM Investissement	113
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	114
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	115
D13.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	117
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	118
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	119 120

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	614

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	711,86

	Informations financières – ratios	
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	828,26
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	893,70
3	Dépenses d'équipement brut / population	32,32
4	Encours de dette / population (2) (3)	610,16
5	DGF / population	165,30
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,5094
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	1,0197
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0,0400
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,6827
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

⁽¹⁾ A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

⁽³⁾ L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

⁽⁴⁾ Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante a voté le budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II —En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».
- III Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
 - Fonctionnement: 7,50%
 - Investissement : 7,50%
- IV En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.
- V Les provisions sont semi-budgétaires (4).

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE			
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	672 825,35	801 124,69	253 805,30	A1 382 104,64
Investissement	202 628,66	154 249,27	(2) -51 788,13	A2 -100 167,52
Dont 1068		51 347,63		
Fonctionnement	470 196,69	646 875,42	(3) 305 593,43	A3 482 272,16

	RESTES A REALISER (4)		
	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II 3 561,60	III + IV 3 812,64	``
Investissement	I 3 561,60	III 3 812,64	B2 251,04
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)
TOTAL	A1 + B1	382 355,68
Investissement	A2 + B2	-99 916,48
Fonctionnement	A3 + B3	482 272,16

⁽¹⁾ Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽²⁾ Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽³⁾ Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

⁽⁴⁾ A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽⁶⁾ Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INV	ESTISSEMENT – TOTAL	(l) 3 561,60
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	3 561,60
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT – TOTAL	(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	АРА	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

⁽²⁾ Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INV	ESTISSEMENT – TOTAL	(III) 3 812,64
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	3 812,64
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT – TOTAL	(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

⁽²⁾ Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

⁽³⁾ Hors recettes imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET	Α

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	A 470 196,69	G 646 875,42
(mandats et titres)	Section d'investissement	в 202 628,66	н 154 249,27
	<u>, </u>	+	+
REPORTS DE L'EXERCICE	Report en section de fonctionnement (002)	c 0,00 (si déficit)	si excédent)
N-1	Report en section d'investissement (001)	D 51 788,13 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)
		=	=
	TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D 724 613,48	= G + H + I + J 1 106 718,12
	Section de fonctionnement	в 0,00	к 0,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section d'investissement	г 3 561,60	з 812,64
(1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 3 561,60	= K + L 3 812,64
	Section de fonctionnement	= A + C + E 470 196,69	= G + I + K 952 468,85
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B + D + F 257 978,39	=H+J+L 158 061,91
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F 728 175,08	=G+H+I+J+K+L 1110 530,76

⁽¹⁾ Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		95 597,86
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	1 910,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	152 080,93	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
	Total des réalisations d'équipement	153 990,93	95 597,86
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	2 434,54
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	46 727,73	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
	Total des réalisations financières	46 727,73	2 434,54
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Tota	al des réalisations réelles en investissement	200 718,66	II 98 032,40
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	1 910,00	4 869,24
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Tota	al des réalisations d'ordre en investissement	1 910,00	ıv 4 869,24

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

	TOTAL	1 + 111 202 628,66	+ V
--	-------	--------------------	------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	51 788,13	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	51 347,63

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	254 416,79	II + IV + VI + VII	154 249,27
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		-100	167,52	

⁽¹⁾ Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

⁽²⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽³⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

⁽⁴⁾ En recettes, sauf 1068.

⁽⁵⁾ En recettes, détail du 138.

⁽⁶⁾ A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁸⁾ $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

⁽⁹⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽¹⁰⁾ Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

⁽¹¹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDAT	S EMIS	TITRES EMIS			
OPERATIONS REELLES ET MIXTES					
011 Charges à caractère général (1)	124 583,68	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	5 088,39		
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	252 924,65	73 Impôts et taxes (sauf 731)	35 230,03		
,		731 Fiscalité locale	355 761,00		
		74 Dotations et participations (1)	172 571,82		
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	81 246,01	75 Autres produits de gestion courante (1)	35 215,12		
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00				
014 Atténuations de produits	279,00	013 Atténuations de charges (1)	34 930,50		
016 APA	0,00	016 APA	0,00		
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		
Total dépenses de gestion des services	459 033,34	Total recettes de gestion des services	638 796,86		
66 Charges financières	6 265,74	76 Produits financiers	6,79		
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	2 959,24		
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	28,37	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	3 202,53		
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	465 327,45	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 644 965,42		

OPERATIONS D'ORDRE (2)					
042 Opérations ordre transf. entre	1 910,00				
sections (3)		sections (3)			
043 Opérations ordre intérieur de la	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la	0,00		
section		section			
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	4 869,24	TOTAL RECETTES D'ORDRE	/V 1 910,00		

TOTAL DES DEPENSES DE	I + III	470 400 00	TOTAL DES RECETTES DE	II + IV	040.075.40
l'EXERCICE	1 + 111	470 196,69	L'EXERCICE	11 + 10	646 875,42

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	305 593,43

TOTAL DES DEPENSES DE LA	1 . 111 . 17	470 400 00	TOTAL DES RECETTES DE LA	11 + 1\/ + \/1	050 400 05
SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	470 196,69	SECTION DE FONCTIONNEMENT	11 + 10 + 01	952 468,85

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	482 272,16

⁽¹⁾ Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽²⁾ $DF\ 042 = RI\ 040$; $RF\ 042 = DI\ 040$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

⁽³⁾ Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁴⁾ Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	INVESTISSEMENT Opérations réelles (1) Opérations d'ordre (2) TOTAL Réalisé					
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0.00	0,00		
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0.00	0,00		
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00		
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	46 727,73	0,00	46 727,73		
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00		
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00		
19	Neutral. et régul. d'opérations		1 910,00	1 910,00		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	1 910,00	0,00	1 910,00		
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	152 080,93	0,00	152 080,93		
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00		
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00		
018	RSA	0,00	0,00	0,00		
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00		
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00		
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00		
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00		
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00		
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00		
198	Neutralisation des amortissements		1 910,00	1 910,00		
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00		
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00		
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00		
	Dépenses d'investissement – Total	200 718,66	1 910,00	202 628,66		

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	51 788,13

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	124 583,68		124 583,68
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	252 924,65		252 924,65
014	Atténuations de produits	279,00		279,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	81 246,01	0,00	81 246,01
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	6 265,74	0,00	6 265,74
67	Charges spécifiques (9)	0,00	2 959,24	2 959,24
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	28,37	1 910,00	1 938,37
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	465 327,45	4 869,24	470 196,69

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Hors chapitres opérations.

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁷⁾ A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

⁽⁸⁾ A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

⁽⁹⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 434,54	0,00	2 434,54
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	95 597,86	0,00	95 597,86
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		1 363,24	1 363,24
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	1 596,00	1 596,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 910,00	1 910,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	98 032,40	4 869,24	102 901,64

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1 51 347

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00
---	------

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	34 930,50		34 930,50
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	5 088,39		5 088,39
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	35 230,03		35 230,03
731	Fiscalité locale	355 761,00		355 761,00
74	Dotations et participations (8)	172 571,82		172 571,82
75	Autres produits de gestion courante (8)	35 215,12	0,00	35 215,12
76	Produits financiers	6,79	0,00	6,79
77	Produits spécifiques (8)	2 959,24	1 910,00	4 869,24
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	3 202,53	0,00	3 202,53
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	644 965,42	1 910,00	646 875,42

Pour information R002 Résultat positif reporté	305 593,43
--	------------

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

⁽³⁾ Hors recettes imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



	Chapitre	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits sans emploi	Pour information, réalisations	Pour information, réalisations
	TOTAL	(BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	au 31/12 (1)	(2)	gérées dans le cadre d'une AP	gérées hors AP 202 628,66
0.4.0	TOTAL	215 392,27	202 628,66	3 561,60	9 202,01	0,00	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (7)	1 910,00	1 910,00	0,00	0,00	0,00	1 910,00
21	Immobilisations corporelles	164 844,54	152 080,93	3 561,60	9 202,01	0,00	152 080,93
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'équipement	166 754,54	153 990,93	3 561,60	9 202,01	0,00	153 990,93
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	46 727,73	46 727,73	0,00	0,00		46 727,73
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses financières	46 727,73	46 727,73	0,00	0,00	0,00	46 727,73
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles	213 482,27	200 718,66	3 561,60	9 202,01	0,00	200 718,66
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	1 910,00	1 910,00		0,00		1 910,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total	des dépenses d'ordre	1 910,00	1 910,00		0,00		1 910,00
	information : D001 Solde cution négatif reporté	51 788,13					
	des dépenses estissement cumulées	267 180,40	254 416,79	3 561,60	9 202,01	0,00	202 628,66

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts réalisations RAR au 31/12.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



	Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	TOTAL	267 180,40	154 249,27	3 812,64	109 118,49
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	99 845,00	95 597,86	3 812,64	434,50
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total o	les recettes d'équipement	99 845,00	95 597,86	3 812,64	434,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	54 250,63	53 782,17	0,00	468,46
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total c	les recettes financières	54 250,63	53 782,17	0,00	468,46
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total c	les recettes réelles	154 095,63	149 380,03	3 812,64	902,96
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	111 174,77			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	1 910,00	4 869,24		-2 959,24
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00
Total c	les recettes d'ordre	113 084,77	4 869,24		108 215,53
Pour i	nformation : R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00			
Total o	les recettes d'investissement cumulées	267 180,40	154 249,27	3 812,64	109 118,49

⁽¹⁾ Recettes justifiées non titrées.

⁽²⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽³⁾ Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁴⁾ Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

⁽⁵⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

⁽⁶⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



	Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
	TOTAL	215 392,27	202 628,66	3 561,60	9 202,01	0,00	202 628,66
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	1 910,00	1 910,00	0,00	0,00	0,00	1 910,00
2046	Attributions compensation investissement	1 910,00	1 910,00	0,00	0,00	0,00	1 910,00
21	Immobilisations corporelles	164 844,54	152 080,93	3 561,60	9 202,01	0,00	152 080,93
212	Agencements et aménagements de terrains	45 040,00	0,00	0,00	45 040,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	74 484,50	72 168,07	921,43	1 395,00	0,00	72 168,07
2135	Installations générales, agencements	30 000,00	26 433,45	0,00	3 566,55	0,00	26 433,45
2152	Installations de voirie	0,00	6 003,14	0,00	-6 003,14	0,00	6 003,14
21538	Autres réseaux	1 000,00	924,50	0,00	75,50	0,00	924,50
2157	Matériel et outillage technique	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	3 600,00	46 081,52	0,00	-42 481,52	0,00	46 081,52
2183	Matériel informatique	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	2 620,04	470,25	0,00	2 149,79	0,00	470,25
2188	Autres immobilisations corporelles	3 100,00	0,00	2 640,17	459,83	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des d	dépenses d'équipement	166 754,54	153 990,93	3 561,60	9 202,01	0,00	153 990,93
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	46 727,73	46 727,73	0,00	0,00		46 727,73
1641	Emprunts en euros	46 727,73	46 727,73	0,00	0,00		46 727,73
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
Total des d	lépenses financières	46 727,73	46 727,73	0,00	0,00	0,00	46 727,73
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des d	lépenses réelles	213 482,27	200 718,66	3 561,60	9 202,01	0,00	200 718,66
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	1 910,00	1 910,00		0,00		1 910,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	1 910,00	1 910,00		0,00		1 910,00
198	Neutralisation des amortissements	1 910,00	1 910,00		0,00		1 910,00
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des d	lépenses d'ordre	1 910,00	1 910,00		0,00		1 910,00

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Dépenses engagées non mandatées.

⁽³⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽⁴⁾ Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁵⁾ Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁸⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

⁽²⁾ Dépenses engagées non mandatées.

⁽³⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.



	Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	267 180,40	154 249,27	3 812,64	109 118,49
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	99 845,00	95 597,86	3 812,64	434,50
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	28 165,00	792,36	1 848,64	25 524,00
1323	Subv. non transf. Départements	44 400,00	42 417,00	1 964,00	19,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	13 280,00	13 288,10	0,00	-8,10
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	3 100,00	0,00	0,00	3 100,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	10 900,00	10 954,20	0,00	-54,20
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	28 146,20	0,00	-28 146,20
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des re	cettes d'équipement	99 845,00	95 597,86	3 812,64	434,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	54 250,63	53 782,17	0,00	468,46
10222	FCTVA	1 993,00	1 993,19	0,00	-0,19
10226	Taxe d'aménagement	910,00	441,35	0,00	468,65
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	51 347,63	51 347,63	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des re	cettes financières	54 250,63	53 782,17	0,00	468,46
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des re	cettes réelles	154 095,63	149 380,03	3 812,64	902,96
021	Virement de la section de fonctionnement	111 174,77	0,00		

	Chap. / art. (1)		Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	1 910,00	4 869,24		-2 959,24
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	1 363,24		-1 363,24
21538	Autres réseaux	0,00	1 596,00		-1 596,00
28046	Attributions compensation investissement	1 910,00	1 910,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
Total des recett	: es d'ordre	113 084,77	4 869,24		108 215,53

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Recettes justifiées non titrées.

⁽³⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁶⁾ Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁹⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽¹⁰⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

⁽¹¹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	В

DEPENSES

				DEPENSE	.5			
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	630 789,77	470 196,69	0,00	0,00	160 593,08	0,00	470 196,69
011	Charges à caractère général (3)	153 131,63	124 583,68	0,00	0,00	28 547,95	0,00	124 583,68
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	274 400,00	252 924,65	0,00	0,00	21 475,35		252 924,65
014	Atténuations de produits	975,00	279,00	0,00	0,00	696,00		279,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	82 400,00	81 246,01	0,00	0,00	1 153,99	0,00	81 246,01
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total d	es dépenses de gestion des es	510 906,63	459 033,34	0,00	0,00	51 873,29	0,00	459 033,34
66	Charges financières	6 270,00	6 265,74	0,00	0,00	4,26		6 265,74
67	Charges spécifiques (3)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	28,37	28,37			0,00		28,37
Total d	es dépenses financières	6 798,37	6 294,11	0,00	0,00	504,26		6 294,11
Total d	es dépenses réelles	517 705,00	465 327,45	0,00	0,00	52 377,55	0,00	465 327,45
023	Virement à la section d'investissement	111 174,77	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	1 910,00	4 869,24			-2 959,24		4 869,24
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total d	es dépenses d'ordre	113 084,77	4 869,24			108 215,53		4 869,24
		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	1				<u>'</u>	
	nformation : 002 Déficit de nnement reporté de N-1	0,00						
Total	des dépenses de fonctionnement cumulées	630 789,77	470 196,69	0,00	0,00	160 593,08	0,00	470 196,69

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts réalisations RAR au 31/12.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	В

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi
		(BP + DM + RAR N-1)	Titres émis			(2)
	TOTAL	611 893,50	646 875,42	0,00	0,00	-34 981,92
013	Atténuations de charges (3)	23 000,00	34 930,50	0,00	0,00	-11 930,50
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 800,00	5 088,39	0,00	0,00	-1 288,39
73	Impôts et taxes (sauf 731)	34 116,00	35 230,03	0,00	0,00	-1 114,03
731	Fiscalité locale	345 000,00	355 761,00	0,00	0,00	-10 761,00
74	Dotations et participations (3)	169 764,00	172 571,82	0,00	0,00	-2 807,82
75	Autres produits de gestion courante (3)	33 800,00	35 215,12	0,00	0,00	-1 415,12
Total d	des recettes de gestion des	609 480,00	638 796,86	0,00	0,00	-29 316,86
service	es					
76	Produits financiers	3,50	6,79	0,00	0,00	-3,29
77	Produits spécifiques (3)	500,00	2 959,24	0,00	0,00	-2 459,24
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	3 202,53			-3 202,53
Total d	les recettes financières	503,50	6 168,56	0,00	0,00	-5 665,06
Total d	les recettes réelles	609 983,50	644 965,42	0,00	0,00	-34 981,92
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 910,00	1 910,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total d	les recettes d'ordre	1 910,00	1 910,00			0,00

Pour information : 002 Excédent	305 593,43		
de fonctionnement reporté de N-1			

Total	des	recettes	de	917 486,93	952 468,85	0,00	0,00	-34 981,92
fonction	nnement	cumulées						

⁽¹⁾ Recettes justifiées non titrées.

⁽²⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
- (5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	630 789,77	470 196,69	0,00	0,00	160 593,08	0,00	470 196,69
011	Charges à caractère général (4)	153 131,63	124 583,68	0,00	0,00	28 547,95	0,00	124 583,68
60611	Eau et assainissement	3 500,00	4 161,48	0,00	0,00	-661,48	0,00	4 161,48
60612	Énergie - Électricité	25 000,00	24 510,01	0,00	0,00	489,99	0,00	24 510,01
60621	Combustibles	11 300,00	7 808,60	0,00	0,00	3 491,40	0,00	7 808,60
60622	Carburants	1 000,00	846,08	0,00	0,00	153,92	0,00	846,08
60623	Alimentation	5 500,00	4 467,19	0,00	0,00	1 032,81	0,00	4 467,19
60631	Fournitures d'entretien	2 500,00	1 380,85	0,00	0,00	1 119,15	0,00	1 380,85
60632	Fournitures de petit équipement	4 500,00	4 808,10	0,00	0,00	-308,10	0,00	4 808,10
60633	Fournitures de voirie	4 500,00	4 965,79	0,00	0,00	-465,79	0,00	4 965,79
60636	Vêtements de travail	1 500,00	353,67	0,00	0,00	1 146,33	0,00	353,67
6064	Fournitures administratives	1 500,00	1 011,16	0,00	0,00	488,84	0,00	1 011,16
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	1 000,00	932,85	0,00	0,00	67,15	0,00	932,85
6067	Fournitures scolaires	3 500,00	3 477,41	0,00	0,00	22,59	0,00	3 477,41
6068	Autres matières et fournitures	4 920,00	1 744,54	0,00	0,00	3 175,46	0,00	1 744,54
613	Locations	5 000,00	4 440,86	0,00	0,00	559,14	0,00	4 440,86
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	4 500,00	3 366,22	0,00	0,00	1 133,78	0,00	3 366,22
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	70,80	0,00	0,00	-70,80	0,00	70,80
615231	Entretien, réparations voiries	21 840,00	22 620,00	0,00	0,00	-780,00	0,00	22 620,00
615232	Entretien, réparations réseaux	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00	2 964,67	0,00	0,00	35,33	0,00	2 964,67
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 500,00	1 578,97	0,00	0,00	-78,97	0,00	1 578,97
6156	Maintenance	8 900,00	9 127,00	0,00	0,00	-227,00	0,00	9 127,00
6161	Multirisques	5 500,00	503,49	0,00	0,00	4 996,51	0,00	503,49
6168	Autres primes d'assurance	2 100,00	843,27	0,00	0,00	1 256,73	0,00	843,27
618	Divers	4 971,63	0,00	0,00	0,00	4 971,63	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	500,00	116,50	0,00	0,00	383,50	0,00	116,50
623	Pub., publications, relations publiques	4 500,00	4 025,23	0,00	0,00	474,77	0,00	4 025,23
624	Transports biens, transports collectifs	4 300,00	3 000,00	0,00	0,00	1 300,00	0,00	3 000,00
625	Déplacements et missions	500,00	395,55	0,00	0,00	104,45	0,00	395,55
626	Frais postaux et frais télécommunication	6 800,00	5 601,76	0,00	0,00	1 198,24	0,00	5 601,76

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
627	Services bancaires et assimilés	100,00	0,56	0,00	0,00	99,44	0,00	0,56
6281	Concours divers (cotisations)	3 000,00	2 624,54	0,00	0,00	375,46	0,00	2 624,54
6288	Autres services extérieurs	400,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	3 000,00	2 436,53	0,00	0,00	563,47	0,00	2 436,53
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	274 400,00	252 924,65	0,00	0,00	21 475,35		252 924,65
6218	Autre personnel extérieur	6 000,00	3 648,00	0,00	0,00	2 352,00		3 648,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	3 700,00	3 729,09	0,00	0,00	-29,09		3 729,09
6411	Personnel titulaire	127 500,00	120 169,50	0,00	0,00	7 330,50		120 169,50
6413	Personnel non titulaire	55 000,00	49 226,38	0,00	0,00	5 773,62		49 226,38
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	78 600,00	74 842,07	0,00	0,00	3 757,93		74 842,07
6470	Autres charges sociales	900,00	595,00	0,00	0,00	305,00		595,00
648	Autres charges de personnel	2 700,00	714,61	0,00	0,00	1 985,39		714,61
014	Atténuations de produits	975,00	279,00	0,00	0,00	696,00		279,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	175,00	0,00	0,00	0,00	175,00		0,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	800,00	279,00	0,00	0,00	521,00		279,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	82 400,00	81 246,01	0,00	0,00	1 153,99	0,00	81 246,01
65311	Indemnités de fonction	41 000,00	39 934,68	0,00	0,00	1 065,32	0,00	39 934,68
65313	Cotisations de retraite	1 800,00	1 677,12	0,00	0,00	122,88	0,00	1 677,12
65315	Formation	500,00	106,50	0,00	0,00	393,50	0,00	106,50
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	12 015,00	12 014,64	0,00	0,00	0,36	0,00	12 014,64
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	23 985,00	24 065,00	0,00	0,00	-80,00	0,00	24 065,00
65818	Autres	2 500,00	2 110,73	0,00	0,00	389,27	0,00	2 110,73
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	1 337,34	0,00	0,00	-1 337,34	0,00	1 337,34
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des d	lépenses de gestion des services	510 906,63	459 033,34	0,00	0,00	51 873,29	0,00	459 033,34
66	Charges financières	6 270,00	6 265,74	0,00	0,00	4,26		6 265,74
66111	Intérêts réglés à l'échéance	6 270,00	6 265,74	0,00	0,00	4,26		6 265,74

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
67	Charges spécifiques (4)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00		0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	28,37	28,37			0,00		28,37
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	28,37	28,37			0,00		28,37
Total des c	charges financières et spécifiques	6 798,37	6 294,11	0,00	0,00	504,26		6 294,11
Total des d	lépenses réelles	517 705,00	465 327,45	0,00	0,00	52 377,55	0,00	465 327,45
023	Virement à la section d'investissement	111 174,77						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	1 910,00	4 869,24			-2 959,24		4 869,24
6751	Valeurs comptables immo. cédée (h. ASA)	0,00	1 596,00			-1 596,00		1 596,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	1 363,24			-1 363,24		1 363,24
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	1 910,00	1 910,00			0,00		1 910,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des d	lépenses d'ordre	113 084,77	4 869,24			108 215,53		4 869,24

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Dépenses engagées non mandatées.

⁽³⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽⁴⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

⁽⁶⁾ Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁷⁾ Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

⁽⁸⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

⁽⁹⁾ Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.



Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	611 893,50	646 875,42	0,00	0,00	-34 981,92
013	Atténuations de charges (4)	23 000,00	34 930,50	0,00	0,00	-11 930,50
609	RRR obtenus sur achats	0,00	420,10	0,00	0,00	-420,10
6419	Remboursements rémunérations personnel	23 000,00	33 814,40	0,00	0,00	-10 814,40
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	696,00	0,00	0,00	-696,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 800,00	5 088,39	0,00	0,00	-1 288,39
7022	Coupes de bois	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	500,00	920,00	0,00	0,00	-420,00
7032	Stationnement et location voie publique	2 200,00	2 505,39	0,00	0,00	-305,39
7067	Redev. services périscolaires et enseign	800,00	1 095,00	0,00	0,00	-295,00
70688	Autres prestations de services	0,00	150,00	0,00	0,00	-150,00
7078	Autres marchandises	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	400,00	0,00	0,00	-400,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	18,00	0,00	0,00	-18,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	34 116,00	35 230,03	0,00	0,00	-1 114,03
73211	Attribution de compensation	4 216,00	4 216,00	0,00	0,00	0,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	13 500,00	14 361,00	0,00	0,00	-861,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	16 400,00	16 653,03	0,00	0,00	-253,03
731	Fiscalité locale	345 000,00	355 761,00	0,00	0,00	-10 761,00
73111	Impôts directs locaux	270 000,00	278 228,00	0,00	0,00	-8 228,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	0,00	167,00	0,00	0,00	-167,00
73118	Autres contributions directes	0,00	516,00	0,00	0,00	-516,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	75 000,00	76 850,00	0,00	0,00	-1 850,00
74	Dotations et participations (4)	169 764,00	172 571,82	0,00	0,00	-2 807,82
74111	Dotation forfaitaire des communes	81 500,00	81 938,00	0,00	0,00	-438,00
741121	DSR des communes	28 000,00	28 311,00	0,00	0,00	-311,00
742	Dot. aux élus locaux	3 200,00	3 320,00	0,00	0,00	-120,00
744	FCTVA	4 064,00	4 064,85	0,00	0,00	-0,85

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
74718	Autres participations Etat	0,00	1 763,36	0,00	0,00	-1 763,36
7478	Participation Autres organismes	24 700,00	20 794,18	0,00	0,00	3 905,82
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	4 300,00	4 584,00	0,00	0,00	-284,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	24 000,00	24 674,00	0,00	0,00	-674,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	3 122,43	0,00	0,00	-3 122,43
75	Autres produits de gestion courante (4)	33 800,00	35 215,12	0,00	0,00	-1 415,12
752	Revenus des immeubles	24 000,00	27 302,20	0,00	0,00	-3 302,20
75888	Autres	9 800,00	7 912,92	0,00	0,00	1 887,08
Total des recettes de gestion des services		609 480,00	638 796,86	0,00	0,00	-29 316,86
76	Produits financiers	3,50	6,79	0,00	0,00	-3,29
761	Produits de participations	3,50	6,79	0,00	0,00	-3,29
77	Produits spécifiques (4)	500,00	2 959,24	0,00	0,00	-2 459,24
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
7751	Produits des cessions d'immob. (h. ASA)	0,00	2 959,24	0,00	0,00	-2 959,24
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	3 202,53			-3 202,53
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	0,00	3 202,53			-3 202,53
Total des recet	ttes réelles	609 983,50	644 965,42	0,00	0,00	-34 981,92
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	1 910,00	1 910,00			0,00
77681	Neutralisation des amortissements	1 910,00	1 910,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		1 910,00	1 910,00			0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Montant brut Compensation Montant net	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

Mairie de VICQ SUR GARTEMPE - Principal - CA - 2024

- (2) Recettes justifiées non titrées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts réalisations RAR au 31/12.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des ren	nboursements N	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 31/12/N
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature			Dete					Та	ux initial				Possibilité	
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					668 518,00									
1641 Emprunts en euros (total)					668 518,00									
00090480374	CREDIT AGRICOLE	22/06/2012		15/09/2013	60 000,00	F		4,030	4,030	EUR	А	Р	N	A-1
00093248235	CREDIT AGRICOLE	07/12/2012		15/03/2014	50 000,00	F		3,430	3,430	EUR	А	Р	N	A-1
08833756	BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE	12/04/2022		01/07/2023	100 000,00	F		1,760	1,760	EUR	А	Р	N	A-1
10000109259	CREDIT AGRICOLE	26/06/2015		15/08/2016	90 000,00	F		2,380	2,380	EUR	А	Р	N	A-1
10000158892	CREDIT AGRICOLE			15/06/2017	30 000,00	F		1,020	1,020	EUR	А	Р	N	A-1
10000231626	CREDIT AGRICOLE			15/05/2018	43 600,00	F	EURIBOR	1,190	1,190	EUR	А	Р	N	A-1
10000291843	CREDIT AGRICOLE	19/05/2017		15/09/2017	24 918,00	F		0,810	0,810	EUR	Т	Р	N	A-1
10000488183	CREDIT AGRICOLE	21/03/2018		15/09/2018	70 000,00	F	EURIBOR	1,500	1,500	EUR	Т	Р	N	A-1
10000488195	CREDIT AGRICOLE	21/03/2018		15/08/2018	100 000,00	F	EURIBOR	1,710	1,710	EUR	Т	Р	N	A-1
48028827804	CREDIT AGRICOLE			15/10/2006	100 000,00	R		3,580	3,580	EUR	А	Р	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

		Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
								I	ux initial				Possibilité	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
16441 Emprunts					0,00									
assortis d'une														
option de tirage sur														
ligne de trésorerie														
(total)														
165 Dépôts et					0,00									
cautionnements														
reçus (Total)														
167 Emprunts et					0,00									
dettes assortis de														
conditions														
particulières														
(Total)														
168 Emprunts et					0,00									
dettes assimilés														
(Total)														
1681 Autres					0,00									
emprunts (total) (9)														
1682 Bons à moyen					0,00									
terme négociables														
(total)														
1687 Autres dettes					0,00									
(total)														
					668 518,00									
Total général					000 310,00									

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

Mairie de VICQ SUR GARTEMPE - Principal - CA - 2024

- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

							et dettes au 31/12/N		•			
Natura							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprèsdes établissements financiers(Total)		0,00		276 987,27					46 727,73	6 265,74	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		276 987,27					46 727,73	6 265,74	0,00	0,00
00090480374	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		4,030	6 156,22	248,10	0,00	0,00
00093248235	N	0,00	A-1	4 982,07	1,19	F		3,430	4 816,80	336,10	0,00	0,00
08833756	N	0,00	A-1	91 495,92	18,50	F		1,760	4 289,13	1 685,82	0,00	0,00
10000109259	N	0,00	A-1	54 674,77	11,62	F		2,380	4 304,30	1 403,70	0,00	0,00
10000158892	N	0,00	A-1	6 246,01	2,45	F		1,020	3 075,78	95,08	0,00	0,00
10000231626	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	EURIBOR	1,190	6 451,77	76,78	0,00	0,00
10000291843	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,810	1 826,96	5,55	0,00	0,00
10000488183	N	0,00	A-1	41 585,22	8,70	F	EURIBOR	1,500	4 553,49	666,55	0,00	0,00
10000488195	N	0,00	A-1	71 161,20	13,62	F	EURIBOR	1,710	4 647,57	1 266,63	0,00	0,00
48028827804	N	0,00	A-1	6 842,08	1,78	R		3,580	6 605,71	481,43	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

						Emprunts e	t dettes au 31/12/N					
Nature							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		276 987,27					46 727,73	6 265,74	0,00	0,00

⁽¹⁰⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

⁽¹¹⁾ Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

⁽¹²⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹³⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽¹⁴⁾ Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

⁽¹⁵⁾ Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁶⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹⁷⁾ Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

Mairie de VICQ SUR GARTEMPE - Principal - CA - 2024

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Inc	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure			ces indices		est un indice hors zone euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	10	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	276 987,27	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emp	runt couvert		Instrument de couverture										
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option	
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

		Effet de l'instrument de couverture											
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le	Diff.	Taux pay	é	Taux reçu	(7)	Charges et produits constaté	Catégorie d'emprunt (8)						
numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	-	Après opération de couverture				
Taux fixe (total)		(6)	(U)			0,00	0,00						
Taux variable simple (total)						0,00	0,00						
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00						
Total						0,00	0,00						

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

	IV – ANNEXES	IV
ſ	B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de	mobilis profil d		Date du	Organisme	Capital restant	Capital	Durée	Pério- dicité des rem-	Cara	ictéristiq taux	ues du	Coût	de sortie (10)	Annuité de	l'exercice	ICNE de
contrat)	Année	Profil (5)	refinance- ment	prêteur ou chef de file	dû	réaménagé	résidu- elle	bour- se- ments (6)	Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	l'exercice
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

Date de		e de									résidu	irée ielle en nées			Tau	x (2)			Non	ninal	et pério	ortissement dicité de sement (6)			Annuité payée dar a li	
N° du contrat d'emprunt	souscrip- tion du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Type de taux (3)	Contrat initial	Taux act.	Type de taux (3)	Contrat renégoci Index (4)	é Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Intérêts	Capital							
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00							

⁽¹⁾ Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

⁽²⁾ Taux à la date de renégociation.

⁽³⁾ Indiquer: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Nominal à la date de renégociation.

⁽⁶⁾ Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement, indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

⁻ Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION	Dette en capital à l'origine (2) Dette en capital au 31/12/N		Annuité payée au cours de	Dont			
PAR PRÊTEUR			l'exercice	Intérêts (3)	Capital		
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées).	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

⁽²⁾ La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66811 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE			
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €			
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)		
L	Subventions d'équipement versées	1	15/11/2023	

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N							
Nature de la provision	Date de constitution de	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions de l'exercice (1)	Montant des reprises de l'exercice	Montant des provisions constituées au 31/12/N		
	la provision	Α	В	С	D = A + B - C		
	PROVISIONS SE	MI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00		
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00		
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00		
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00		
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00		
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00		
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00		
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00		
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00		
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00		
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00		
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00		
	PROVISIONS	BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00		
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00		
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00		
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00		
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00		
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00		
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00		
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00		
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00		
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00		
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00		
D							

Mairie de VICQ SUR GARTEMPE - Principal - CA - 2024

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

⁽³⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

⁽¹⁾ Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la	Encours restant dû	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de
	délibération	au 31/12/N	Capital	Intérêts	l'exercice
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	0,00
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

⁽²⁾ A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

⁽³⁾ A compléter depuis l'état des autres engagements données.

⁽⁴⁾ A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

⁽²⁾ A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de Organisme prêteur ou	Montant	Capital	·		Taux initial		Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie	Indices ou devises		garantie au cours l'exercice		
Désignation du bénéficiaire	Année	Profil	l'emprunt garanti	chef de file	initial	restant dû au 31/12/N	rési- duelle	bour- sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	d'emprunt (7)	pouvant modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	А	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	С	52 993,47
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	52 993,47
Recettes réelles de fonctionnement	II	644 965,42

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)
--

⁽¹⁾ Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

⁽²⁾ Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

⁽³⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽⁴⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

					Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir								
Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice		N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)			
Crédits-bails mobiliers	Crédits-bails mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
Crédits-bails immobiliers	Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
Total					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			

⁽¹⁾ Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

M·									Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)					
	Nature des							Part inve	stissement	Inte du marche de	partenanat (3)			
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	prestations	marché (en	Date fin de	Date mise en service équipement	total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part totale (4)	Dont part nette (5) I	Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL + +	
Marchés de parte	enariat (1)													
	SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)														
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

⁽²⁾ Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

⁽³⁾ Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

⁽⁴⁾ Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

⁽⁵⁾ Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale							
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N			
Total	0,00	0,00	0,00	0,00			

⁽¹⁾ Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

⁽²⁾ Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

⁽³⁾ Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

	ETAT DEG AGTACO ENGAGEMENTO DOTALO								
Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice		
TOTAL						0,00	0,00		
8017 Subventions	8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00		
8018 Autres engage	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00		
Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00			
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00		
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00		
Engagem	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00		

⁽¹⁾ Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

⁻ l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

⁻ la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

⁻ la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

⁻ la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

⁻ la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026 Redeva	nce de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail i	0,00	0,00	0,00			
8027 Subven	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00
8028 Autres	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Eng	Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	22 685,00	
Personnes de droit privé	22 685,00	
Associations	22 685,00	
ACCA M BRAJARD THIERRY	450,00	Subvention annuelle aux associations
ANCIENS AFN ASSOCIATION	450,00	Subvention annuelle aux associations
ASSOCIATION ARTS ET PERSPECTIVES	450,00	Subvention annuelle aux associations
ASSOCIATION PAROLES DE CHATS	250,00	Subvention annuelle aux associations
AU FIL DES ONDES ASSOCIATION	1 950,00	Subvention annuelle aux associations
BIBLIOTHEQUE VAL DE GARTEMPE ET CREUSE	200,00	Subvention annuelle aux associations
CANTINE SCOLAIRE VICQ	8 780,00	Subvention annuelle aux associations
CLUB BOULISTE DE VICQ	450,00	Subvention annuelle aux associations
COMITE DES FETES VICQ	1 100,00	Subvention annuelle aux associations
COOPERATIVE ECOLE	450,00	Subvention annuelle aux associations
EPICERIE SOLIDAIRE CROQUE LA VIE	400,00	Subvention annuelle aux associations
LE CHABOISSEAU VICQUOIS	450,00	Subvention annuelle aux associations
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT / FOL VIENNE	200,00	Subvention annuelle aux associations
MCL LA ROCHE POSAY	4 900,00	Subvention annuelle aux associations
UNION MUSICALE D'YZEURES SUR CREUSE	200,00	Subvention annuelle aux associations
UNION SPORTIVE VICQUOISE	450,00	Subvention annuelle aux associations
UNION TERRITORIALE USEP VALS DE GARTEMPE ET CREUSE	375,00	Subvention annuelle aux associations
VALS DE GARTEMPE CREUSE ANGLIN ASSOCIATION	1 180,00	Subvention annuelle aux associations
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,)	0,00	
Autres	0,00	

IV- ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES	B8.1.2

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

⁽¹⁾ Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.

⁽²⁾ Numéro à 9 chiffres.

⁽³⁾ Détailler le numéro d'article.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)		EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	0,00	1,00	1,00	
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CL.	С	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	
REDACTEUR	В	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00	
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	1,00	3,00	0,00	1,00	1,00	
ADJOINT TECHNIQUE	С	1,00	1,00	2,00	0,00	1,00	1,00	
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	С	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00	
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 2EME CL. DES E.M.	С	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00	
ADJOINT D'ANIMATION	С	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
EMPLOIS NON CITES (I) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		4,00	3,00	7,00	0,00	2,00	2,00	

Mairie de VICQ SUR GARTEMPE - Principal - CA - 2024

- (1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
 - ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

20 21711 201 2170 21712/17 (04/10)								
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT			
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00				
ADJOINT TECHNIQUE	С	TECH	367	0,00	A	CDD		
REDACTEUR	В	ADM	431	0,00	Α	CDD		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00				
ADJOINT ADMINISTRATIF	С	ADM	367	0,00	Α	CDD		
TOTAL GENERAL				0,00				

(1) CATEGORIES: A. B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social.

MS: Médico-social. MT : Médico-technique.

SP: Sportif. CULT : Culturel ANIM: Animation.

POL: Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique CGFP) :
 - 332-23-1°: Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 - 332-23-2°: Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 - 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 - 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 - 332-14: Vacance temporaire d'un emploi.

 - 332-8-1°: Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2°: Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 - 332-8-3°: Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 - 332-8-4°: Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 - 332-8-5°: Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - 332-8-6°: Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 - 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 - 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 - 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 - 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352). 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction)
 - 333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 - 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 - A: Autres.
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-10 et 333-10.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme Raison sociale de l'organisme		Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement			
Délégation de service public (3) (4)							
Détention d'une part du capital							
Garantie ou cautionnement d'un emprunt							
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme							
Autres							

⁽¹⁾ Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

⁽⁴⁾ Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement	
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)		, , , ,		
Syndicat Energies Vienne			0,00	
EPCI	·			
Communauté d'aggmomération du Grand Châtellearault	01/01/2017		0,00	
Autres organismes de regroupement	V			
Agence des Territoires de la Vienne	01/01/2024	cotisation	616,64	
Association des Maires de France	01/01/2024	cotisation	358,90	
Association des Maires Ruraux	01/01/2024	cotisation	130,00	
Centre de Gestion de la Fonction Public territoriale de la Vienne	01/01/2024	cotisation	0,00	
Comité national d'action sociale	01/01/2024	cotisation	1 519,00	

⁽¹⁾ Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

⁽¹⁾ Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES	B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

	ETAT DES EN	TREES D'IMMOBILISATIONS (1)			
Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			153 990,93	392,61	
Acquisitions à titre onéreux			153 990,93	392,61	
22/02/2024	BAR RESTAURANT	171	11 484,50	0,00	0
05/04/2024	TELEPHONE MOBILE XIOMI DOUBLE SIM	2024-001-2184	239,98	0,00	0
26/04/2024	PANNEAUX STATIONNEMENT PMR x3	2024-002-2158	444,60	0,00	0
26/06/2024	PANNEAUX SIGNALISATION VOIRIE	65-2152	951,74	0,00	0
11/07/2024	BLOUCLE A INDUCTION MAGNETIQUE GEEMARC	2024-003-2184	230,27	0,00	0
11/07/2024	SALLE DES FETES	57	34 043,64	0,00	0
11/07/2024	SALLE PAROISSIALE	147	10 624,28	0,00	0
22/07/2024	PANNEAU STOP ET MIROIR ROUTIER	2024-004-2152	546,00	0,00	0
13/08/2024	SALLE DES FETES	57	9 035,06	0,00	0
26/08/2024	CHAUFFE EAU ARISTON 15L ET EVIER SALLE PAROISSIALE	2024-005-2135	2 450,82	0,00	0
26/08/2024	GARDE-CORPS PONT LA BAUDONNIERE	2024-006-2152	3 540,00	0,00	0
14/10/2024	WC PMR SALLE DES FÊTES	2024-007-2135	2 018,04	0,00	0
15/10/2024	ACI 2024	2024-008-2046	1 910,00	392,61	1
23/10/2024	ECLAIRAGE LED TERRAIN ENTRAINEMENT	2024-009-2158	0,00	0,00	0
25/10/2024	WC PMR SALLE DES FÊTES	2024-007-2135	14 625,94	0,00	0
25/10/2024	WC PMR SALLE DES FÊTES	2024-007-2135	3 475,56	0,00	0
28/10/2024	ECLAIRAGE LED TERRAIN ENTRAINEMENT	2024-009-2158	45 036,48	0,00	0
29/10/2024	MOTO POMPE POUR CUVE EAUX PLUVIALES	2024-0010-2158	600,44	0,00	0
30/10/2024	PANNEAUX SIGNALISATION VOIRIE	65-2152	965,40	0,00	0
08/11/2024	SALLE DES FETES	57	6 092,59	0,00	0
13/11/2024	TABLEAU DE COMMANDE LES RIVIERES	2024-66-21538	924,50	0,00	0
14/11/2024	SALLE DES FETES	57	888,00	0,00	0
09/12/2024	ELECTRICITE LOCAL AIRE DE LOISIRS	2024-011-2135	3 863,09	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

⁽¹⁾ Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

Mairie de VICQ SUR GARTEMPE - Principal - CA - 2024

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES	B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortis- sement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							2 959,24	1 363,24	
Cessions à titre onéreux							2 959,24	1 363,24	
	RAMBARDE PONT LA BAUDONNIERE		0,00	0	0,00	1 596,00	2 959,24	1 363,24	0,00
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

⁽¹⁾ Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

⁽²⁾ Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

⁽³⁾ Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

⁽⁴⁾ La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	B13

	Pour mémoire	Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

	Produit des cessions	Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	2 959,24
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	1 596,00

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	B14

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012 Charges de personnel et frais assimilés		0,00	
72 Travaux en régie			0,00
TOTAL GENERAL		0,00	1 0,00

⁽¹⁾ Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité.

⁽³⁾ Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	B14

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU	B15.1
COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	

B15.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	АРА	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
	Total des dépenses d'ordre	
TOTAL GENERAL		0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU	B15.2
COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	

B15.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipeme	ent (1 ligne par opération)	
Opérations pour comp	te de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des dépenses réelles	
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-51 788,13
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	440,50
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-51 347,63

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 (C)	51 347,63
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-51 347,63
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	46 727,73	46 727,73	3 561,60	50 289,33
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	115 987,77	4 344,54	3 812,64	8 157,18
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	69 260,04	-42 383,19	251,04	-42 132,15
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-51 788,13			-51 788,13
Affectation au 1068 (C)	51 347,63	51 347,63		51 347,63
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	-440,50			-440,50
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte	III + Solde IV)			-42 572,65

⁽¹⁾ BP+BS+DM + RAR N-1.Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

⁽²⁾ Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

⁽³⁾ Mandats et titres émis

 $[\]textit{(4) Il s'agit des restes à réaliser \'etablis conformément à la comptabilit\'e d'engagement annuelle}$

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES	A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B	46 727,73	46 727,73
16 Emprunts et dettes	assimilées (A)	46 727,73	46 727,73
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	46 727,73	46 727,73
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transfert	s à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

	IV – ANNEXES	IV
ſ	C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RES	SOURCES PROPRES) = a + b	115 987,77	III 4 344,54
Ressources prop	res externes de l'année (a)	2 903,00	2 434,54
10222	FCTVA	1 993,00	1 993,19
10226	Taxe d'aménagement (2)	910,00	441,35
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressources prop	res internes de l'année (b) (3)	113 084,77	1 910,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28046	Attributions compensation investissement	1 910,00	1 910,00
29	Dépréciations des immobilisations		
31	Matières premières (et fournitures) (4)		
33	En-cours de production de biens (4)		
35	Stocks de produits (4)		
39	Dépréciation des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Dépréciation des comptes de tiers		
59	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00

Mairie de VICQ SUR GARTEMPE - Principal - CA - 2024

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
021	Virement de la section de fonctionnement	111 174,77	0,00

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	C2.3

C2.3 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	C2.4

C2.4 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1.1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE	D1.2.1

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT	D1.2.2

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL FONCTIONNEMENT	D1.2.3

	IV – ANNEXES	IV
ĺ	D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET	D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES		RECETTES			
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC			Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres			Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnem	ent	0,00	Sous-total Fonctionnemer	nt	(B) 0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investisseme	nt	0,00	Effort propre de la Région (A	– B)	(C) 0,0

TOTAL DEPENSES	(A) 0,00	TOTAL RECETTES (B + C)	0,00

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION –	
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION	D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

(Montants exprimés en K€)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	0,00
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00

	11
Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00
Contributions aux ECE	0,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

⁽¹⁾ A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

⁽²⁾ Total charges = Total charges d'exploitation courante + Total facturations majeures + Total facturations internes.

⁽³⁾ Excédent brut d'exploitation = Total produits d'exploitation courante - Total charges.

⁽⁴⁾ Résultat d'exploitation = Excédent brut d'exploitation - Contribution aux éléments communs de l'entreprise - Total dotations, reprises, transferts et autres.

⁽⁵⁾ Résultat courant = Résultat d'exploitation + Résultat financier.

⁽⁶⁾ Résultat net = Résultat courant + Résultat spécifique.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 3 : PATRIMOINE	D2.3

VOLET 3 – ANNEXE PATRIMONIALE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

	MATERIEL ROULANT										
Rame	Matricule (1)	Date de mise en service	Date de fin de potentiel ou durée de vie prévisible		Mode de financement	Valeur d'origine	Amort. (2)	VNC au 31/12/N-2 (2)			
Total séries génériques						0,00	0,00	0,00			

⁽¹⁾ Matricule : une référence par voiture ; plusieurs voitures pour une rame.

⁽²⁾ A compléter pour les biens dont la collectivité est propriétaire.

⁽³⁾ Série générique : type de rame (génération de rame).

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	D3.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

⁽¹⁾ En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

⁽²⁾ Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	D3.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortis- sement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

⁽¹⁾ En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

⁽²⁾ Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

⁽³⁾ Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

⁽⁴⁾ La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS	D4

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	D5

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D6

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COUT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
MR CATHELIN Alain (Adjoint)	AT86	86,50	Chasseneuil du Poitou le 03/04/2024	Encadrer les débits de boissons
MR NEUVY Jacky (Adjoint)	AT86	20,00	Chasseneuil du Poitou le 17/10/2023	Recolement et police de l'urbanisme

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7	D7

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	AF	APPRENTISSAGE			ENS PRO ss statut scolaire		FORMATIONS CONTINUES en alternance			TOTAL		
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00
Total ressources externes	0,00	0,00	0,00
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
Total ressources	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

⁽²⁾ Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

⁽³⁾ Article R. 116-17 du code du travail.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – COMPTE D'EMPLOI DU FONDS COMMUN DES SERVICES D'HEBERGEMENT (en application de l'article 7 du décret n°2000-992 du 6 octobre 2000)	D8

IV – ANNEXES		
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	D9	

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	1 910,00	1 910,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	4 216,00	4 216,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D10

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi	
INVESTISSEMENT					
DEPENSES	267 180,40	254 416,79	3 561,60	9 202,01	
RECETTES	267 180,40	154 249,27	3 812,64	109 118,49	
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	630 789,77	470 196,69	0,00	160 593,08	
RECETTES	917 486,93	952 468,85	0,00	-34 981,92	

⁽¹⁾ Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

1 DODOLLO ALLIANO (AMARINA NO							
BUDGET CA 2024 LOTISSEMENT DE LA NOEL/ N°SIRET : 21860288600069							
SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi			
INVESTISSEMENT							
DEPENSES	344 697,29	344 697,29	0,00	0,00			
RECETTES	344 697,29	192 576,40	0,00	152 120,89			
FONCTIONNEMENT							
DEPENSES	307 567,21	194 085,62	0,00	113 481,59			
RECETTES	307 567,21	307 567,21	0,00	0,00			

⁽¹⁾ Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi	
INVESTISSEMENT					
DEPENSES	611 877,69	599 114,08	3 561,60	9 202,01	
RECETTES	611 877,69	346 825,67	3 812,64	261 239,38	
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	938 356,98	664 282,31	0,00	274 074,67	
RECETTES	1 225 054,14	1 260 036,06	0,00	-34 981,92	

Mairie de VICQ SUR GARTEMPE - Principal - CA - 2024

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D10

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	SECTION Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1) Réalisations – mandats ou titres (2)		Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi	
INVESTISSEMENT					
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

5 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts Réalisations – mandats ou titres (BP + DM + RAR N-1) (2)		Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi	
INVESTISSEMENT					
DEPENSES	611 877,69	599 114,08	3 561,60	9 202,01	
RECETTES	611 877,69	346 825,67	3 812,64	261 239,38	
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	938 356,98	664 282,31	0,00	274 074,67	
RECETTES	1 225 054,14	1 260 036,06	0,00	-34 981,92	
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	1 550 234,67	1 263 396,39	3 561,60	283 276,68	
TOTAL GENERAL DES RECETTES	1 836 931,83	1 606 861,73	3 812,64	226 257,46	

⁽¹⁾ La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

⁽²⁾ Y compris les rattachements.

⁽²⁾ Y compris les rattachements.



	Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale de	s ressources	,				,	
TICPE (part	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
définie à l'art. 265 du code des douanes)	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(majoration définie à l'art. 265 A <i>bis</i> du code des douanes)	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les perm	is de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certifi véhicules	cats d'immatriculation des	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de o pétroliers (1)	consommation de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transp	ort public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'od	ctroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	u droit d'octroi de mer auxquels ums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part département	tale des ressources					•	
Taxe d'aménagem	nent	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité f	oncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consoi	mmation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remo montagne	ntées mécaniques des zones de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale	des ressources	,					
TFPB		608 700,00	10,77	34,12 %	0,00	207 688,00	11,02
TFPNB		127 600,00	11,26	34,00 %	0,00	43 384,00	11,34
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation	sur les résidences secondaires	182 800,00	0,00	13,50 %	0,00	24 678,00	0,00
TOTAL		919 100,00	38,37			275 750,00	21,99

⁽¹⁾ Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

⁽²⁾ Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D12.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emp	runts et dettes assimilées	0,00
Acquisitions d'immobil	isations	0,00
Opérations d'équipeme	nt (1 ligne par opération)	0,00
Autres dépenses éventuelles		0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunt	s et dettes assimilées	0,00
Dotations et subvention	s reçues	0,00
Autres recettes éventue	lles	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

⁽¹⁾ Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D12.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

	DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges spécifiques	0,00	
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
	Total des dépenses réelles	0,00	
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	
	Total des dépenses d'ordre	0,00	
	TOTAL GENERAL	0,00	

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

	RECETTES (1)	
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la 1	EOM	0,00
Dotations et participati	ons reçues	0,00
Autres recettes de fond	ctionnement éventuelles	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des recettes réelles	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

⁽¹⁾ Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

⁽³⁾ Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	D13.1
D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D13.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D14.1

ETAT DE SYNTHESE PAR CONVENTION

NOMENCLATURE:

- 14-Etudes et conduite de projet
- 15-Relogement des ménages avec minoration de loyer
- 21-Démolition de logements locatifs sociaux
- 22-Recyclage de copropriétés dégradées
- 23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé
- 24-Aménagement d'ensemble
- 31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux
- 32-Production d'une offre de relogement temporaire
- 33-Requalification de logements locatifs sociaux

- 34-Résidentialisation de logements
- 35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées
- 36-Accession à la propriété
- 37-Equipement public de proximité
- 38-Immobilier à vocation économique
- 39-Autres investissements
- 41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel
- 42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement
- (1) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus
- (2) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant
- (3) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés
- (4) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D14.2

Cet état ne contient pas d'information.

Mairie de VICQ SUR GARTEMPE - Principal - CA - 2024

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES:

Pour: 0 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 05/03/2025

Présenté par Le Maire, Pascal BERNARD, (1), A VICQ SUR GARTEMPE, le 12/03/2025

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal (2), réunie en session Ordinaire A VICQ SUR GARTEMPE, le 12/03/2025 Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3),

Alain CATHELIN

Corinne NEUVY

Cédric PIAULT

Eric DENIS

Evelyne POITRENAUD

Jacky NEUVY

Liliane LUSSIGNOLI

Marie CAMBRAN

Marie-Jeanne ROUET

Maxime FOURMAUX

Pascal BERNARD

Sébastien CARTEAUX

Virginie RICATEAU

Xavier ROBIN

Certifié exécutoire par Le Maire, Pascal BERNARD, (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 13/03/2025, et de la publication le 13/03/2025

A VICQ SUR GARTEMPE, le 13/03/2025

⁽¹⁾ Indiquer « la présidente » ou « le président ».

⁽²⁾ Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.